Zeitschrift: Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande

Herausgeber: Société Pédagogique de la Suisse Romande

Band: 28 (1892)

Heft: 12

Heft

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LA CHAUX-DE-FONDS
XXVIIIe Année

15 Juin 1892
No 12

L'ÉDUCATEUR

ORGANE
DE LA
SOCIÉTÉ PÉDAGOGIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

SOMMAIRE : **Partie générale :** Les origines de la méthode frœbelienne. A propos des travaux manuels. Quelques mots sur le développement de l'Instruction publique à Costa-Rica. — **Chronique scolaire :** L'article 27. — **Exercices scolaires :** Examens annuels de 1892. Solutions des problèmes de calcul, etc. Composition.

PARTIE GÉNÉRALE

Les origines de la méthode frœbelienne *)

Introduction.

La pédagogie frœbelienne a acquis ces derniers temps une place importante dans l'école, et l'éducation du premier âge (enfants de quatre à sept ans) préoccupe de plus en plus tous ceux qui ont à cœur le bonheur de la jeunesse.

L'emploi rationnel de cette méthode fait l'objet des bienveillantes préoccupations de l'Etat, des familles et des sociétés particulières; mais le public, en général, se borne à une connaissance bien superficielle du système, parce qu'il en connaît peu les origines.

Cette méthode éducative, cependant, gagne en intérêt à mesure qu'on l'approfondit, et son importance acquiert d'autant plus de valeur que certaines institutions actuelles (jardins d'enfants, jeux frœbeliens, travaux manuels, courses scolaires, musées scolaires) étaient déjà préconisées par le célèbre pédagogue thuringien et ses premiers collaborateurs.

C'est le petit village de Keilhau, en Thuringe, qui était destiné à devenir le berceau de la pédagogie frœbelienne. C'est

*) Nous commençons sous ce titre la publication d'une étude de longue haleine consacrée à Frœbel et à ses collaborateurs Nul doute que nos lecteurs n'y trouvent le même intérêt que les membres de la conférence pédagogique qui en ont eu la primeur. L'auteur, M. F. Humbert, instituteur au Bas-Monsieur (Chaux-de-Fonds), a enseigné pendant dix ans dans l'établissement fondé par Frœbel ; c'est donc un travail original et des renseignement puisés à la source même que nous devons à son obligeance. — *Rédaction.*

là que Frœbel fonda sa première « *maison d'éducation* », secondé par deux amis qu'il avait appris à connaître dans les combats de l'Allemagne contre Napoléon Ier : Henri Langethal et Guillaume Middendorf.

Cette institution, qui a acquis depuis lors une grande célébrité, existe encore maintenant, après avoir subi bien des transformations dont le lecteur se pénètrera pendant le cours de ce travail.

Keilhau est situé à une heure environ de Rudolstadt. C'est un agreste village, placé au fond d'un gracieux vallon et resserré entre deux chaînes de collines qui y aboutissent.

Ce petit endroit était bien digne de fixer l'attention des trois hommes qui feront l'objet de cette étude. Nous dirons mieux. Nul autre lieu ne pouvait, mieux que ce modeste hameau, répondre au but que se proposaient les trois éducateurs susmentionnés, savoir : celui d'élever la jeunesse suivant des préceptes conformes à son développement et puisés à la fois dans la nature elle-même et dans celle de l'enfant.

L'auteur de ce travail n'a connu ni Frœbel, ni Middendorf; mais les appréciations qu'il condense ici sont le résultat d'un contact journalier de neuf ans avec Langethal, et des récits de la vie quotidienne d'alors qu'il a recueillis pendant un séjour de dix ans dans l'établissement actuel, tant de la bouche d'anciens élèves de Frœbel que des habitants du petit endroit qui avaient eu des relations continuelles avec la première famille frœbelienne.

Que le lecteur veuille bien dès l'abord nous accorder sa bienveillance et ne voir dans ce travail que le désir de resserrer toujours plus étroitement les liens qui groupent autour de Frœbel tous les admirateurs de son œuvre, en lui gagnant si possible de nouveaux et fidèles amis.

Puisse surtout cette étude raviver en beaucoup de cœurs la pure flamme qui réchauffait constamment l'âme de Frœbel et de ses amis, dont la noble devise était :

« Vivons à nos petits enfants ! »

Pour plus de clarté, nons diviserons notre étude en trois parties. Nous ferons d'abord connaître le caractère intime des trois amis, puis l emploi de leurs capacités dans la vie quotidienne, et enfin nous verrons les résultats de leur activité combinée sur la méthode frœbelienne elle-même, ainsi que leur influence sur l'éducation des générations actuelles.

I

Chacun connaît les principaux moments de la carrière de Frœbel ; aussi n'y reviendrons-nous pas, puisque le but de cette étude n'est pas de faire revivre les trois hommes de Keilhau dans leur activité générale. Ceux que nous voudrions esquisser ici, ce sont les amis de l'enfance dans leur travail quotidien, bien modeste en apparence, mais d'autant plus utile.

Frœbel et ses collègues, comme tant d'autres grands hommes, Pestalozzi, par exemple, ont eu une existence assez agitée. L'événement qui a eu l'influence prépondérante sur leur union, et qui est devenu la base de leur activité pédagogique à Keilhau, ce fut la lutte soutenue par les alliés contre les desseins ambitieux de Napoléon Ier. Il ne sera pas inutile de nous y arrêter un instant.

Avant de devenir, comme on le lui avait conseillé, « *bâtisseur d'hommes* », et après avoir suivi à Yverdon les leçons de Pestalozzi, Frœbel avait dû apprendre encore à se dévouer pour son pays et s'acquitter de ce noble devoir en brave guerrier.

Cependant, au milieu du bruit des armes et à la lueur des feux de bivouacs, il pensait encore plus sérieusement que jamais au relèvement de son pays et au bonheur de l'humanité par une saine éducation de l'enfant.

A cette époque, l'Allemagne gémissait sous le joug de Napoléon Ier, et la jeunesse universitaire, en particulier, animée par les chants de différents poètes, — de Körner, par exemple, qui fut l'ami et le compagnon d'armes des héros de notre étude, — ne pouvait rester indifférente à la pensée de l'abaissement de son pays. Aussi voyons-nous passer sur elle un souffle de liberté semblable à celui qui anima nos glorieux ancêtres.

C'est alors que se forme, sous les ordres d'un chef hardi nommé Lützow, ce corps des « Noirs chasseurs », composé de ce que la jeune Allemagne d'alors possédait de plus noble, de plus pur et de plus généreux en fait de jeunes hommes.

Ces âmes juvéniles et enthousiastes ont mis volontairement de côté, pour défendre une sainte cause, les instruments pacifiques de l'étude ; tous, remplis d'une même ardeur, prennent les armes ; ils renoncent à leurs aises et à leurs joyeuses réunions. Ils se forment à la vie des camps et endurent courageusement les fatigues de la guerre ; ils s'encouragent en entonnant les chants pieux des poètes et des musiciens qui combattent avec eux.

Parmi eux se trouvent trois jeunes hommes, vaillants aussi et désireux de voir leur patrie unie, libre et prospère. Comme leurs compagnons, ils ont quitté ce qu'ils avaient de plus cher pour opposer à l'ambition d'un homme la muraille forte entre toutes de l'amour du sol natal.

Il fait nuit ; seule la lueur des bivouacs éclaire la figure de ces braves guerriers pendant que la flamme réchauffe leurs corps fatigués. Sous un beau ciel étoilé, ils entendent autour d'eux des hymnes sortant d'âmes enthousiastes comme les leurs. Pourquoi ne redisent-ils donc pas avec leurs camarades les bontés de Dieu et les beautés de la patrie ?

Si leurs bouches sont muettes, leurs cœurs sont enflammés d'amour pour leur pays, et c'est aux moyens déjà souvent recherchés et discutés de le relever moralement qu'ils pensent en cet instant.

Tout à coup, l'un d'eux prend la parole et communique en ces termes à ses deux compagnons le résultat de ses méditations :

« Amis, s'écrie-t-il, vivons à nos petits enfants ! »

A ces paroles, ils se lèvent, se donnent fraternellement la main et jurent de consacrer leur vie à l'éducation de l'enfance.

Ces trois hommes que nous allons apprendre à mieux estimer encore sont Frœbel, Middendorf et Langethal. Leur cœur est devenu léger, car ils ont trouvé leur vraie vocation. Dans une prière ardente, ils demandent au Tout-Puissant la force nécessaire pour que l'œuvre qu'ils ne voient qu'en germe grandisse avec sa bénédiction.

C'est une œuvre de foi qu'ils se proposent d'entreprendre. Dieu ne les abandonnera pas.

Honneur à eux, et gloire à Dieu !

La guerre terminée, nos trois héros ont déposé les armes. Leur pays est libre ; ils en sont joyeux, et pourtant leur cœur s'attriste à la vue des troubles qui l'agitent. Ils comparent leur peuple à un petit enfant qui s'émancipe sans savoir faire usage de la vraie liberté.

Ils comprennent que leur influence doit tout d'abord s'exercer sur la jeunesse. Aussi est-ce de tout cœur qu'ils vont travailler au milieu des enfants et chercher, dans une activité commune, à former des hommes possédant, avec des sentiments religieux, un esprit sain dans un corps sain.

Pourtant quelques années s'écoulent avant que nous les voyions travailler ensemble et dans un même lieu à cette œuvre si solennellement entreprise. Pourquoi ? C'est que la lutte à laquelle ils viennent d'assister les a fait rentrer en eux-mêmes. A un noble enthousiasme est venue se joindre la réflexion : ils ont reconnu qu'avant d'entreprendre cette tâche une période de recueillement et de préparation leur était nécessaire. Pendant ce temps leur foi en l'avenir a grandi ; ils sont plus forts pour supporter les épreuves qui les attendent.

Ils s'en remettent à Celui qui leur a inspiré ce bon mouvement. Lui qui les a réunis, les soutiendra aussi, et l'un d'entre eux, Langethal, pourra voir avant de fermer les yeux non seulement que la fin couronne l'œuvre, mais que celui qui sème avec larmes moissonne avec chants de triomphe.

Bien que séparés momentanément, les trois amis n'oublient pas la tâche qu'ils se sont donnée, et par correspondance ils s'entretiennent de la manière dont ils pensent la commencer. Seul, le lieu qui deviendra le point de départ de leur activité commune reste encore indécis.

Après mainte hésitation, leur choix se porte sur le hameau retiré de Keilhau en Thuringe, dont les habitants, désireux de donner plus d'extension à leur petite commune, offraient gratuitement une

maison inhabitée avec quelques dépendances à qui viendrait y fonder un établissement capable d'attirer des étrangers.

Frœbel, tenté par cette offre, examina le lieu et trouva qu'il était bien propre à devenir le berceau de son activité pédagogique. Originaire de Oberweissbach, grand village sur la route de Cobourg à Rudolstadt, il était heureux de pouvoir s'établir dans son pays. Langethal et Middendorf se montrèrent favorables au projet de leur ami, et Frœbel accepta l'offre qui lui avait été faite.

C'est en 1817 que Frœbel, Middendorf et Langethal prennent possession de ce domaine acquis à si bon compte, accompagnés d'êtres chéris : Frœbel et Middendorf de leurs épouses, Langethal de son frère cadet, qui occupa plus tard, pendant de longues années, la chaire de botanique à l'université d'Iéna. Frœbel s'était en outre chargé du soin de cinq neveux orphelins qu'il désirait élever.

Il serait difficile de décrire l'émotion des arrivants et la curiosité des paysans au moment de cette entrée à la fois si modeste et si importante dans l'histoire de l'éducation. Le trouble des uns était bien légitime puisque, après avoir quitté une position assurée, ils marchaient au devant d'un avenir inconnu; d'autre part, la curiosité des paysans n'était pas moins fondée. Elle se changea en surprise à la vue du modeste bagage des nouveaux venus ; aussi les braves campagnards échangèrent-ils entre eux des regards désillusionnés.

Ce n'est donc pas une entrée triomphale qu'ils font ici, les trois hommes d'école qui nous occupent ; ce ne sont pas des couronnes de laurier qu'ils obtiennent tout d'abord. Non, leur chemin sera pendant longtemps encore couvert de ronces et d'épines, et déjà maintenant les paysans les accueillent avec des regards méfiants.

Cependant ces simples villageois mettent de côté la curiosité ; peu à peu l'intérêt et la confiance les gagnent. Bientôt ils ne voudront plus avoir d'autres voisins ; ils enverront même leurs enfants à l'école de ces hommes ; ils les secourront avec joie dans leurs épreuves.

Chacun d'eux possédait des dons particuliers qu'il est nécessaire de faire ressortir ici, car ils ont eu une influence particulière sur l'application et sur la propagation des principes avancés par Frœbel, aussi bien que sur la formation de cette méthode d'enseignement si en vogue de nos jours.

Frœbel avait pris pour devise ces mots : « Vivons à nos petits enfants ! » *(Lasst uns unsern Kindern leben.)*

Ces paroles enthousiastes, parties d'une âme aimante, avaient été prononcées pour la première fois dans des circonstances solennelles, et Frœbel n'y voyait probablement alors qu'une solution, parmi bien d'autres, donnée au grand problème du relèvement moral de son peuple.

Pour nous elle est un trait de lumière qui jette un vif éclat dans l'âme de cet homme éminent. En effet, Frœbel possédait avant tout un cœur aimant. Son âme souffrait à la vue des misères physiques et morales qu'il rencontrait. Aussi l'a-t-on vu se dépouiller, dans les jours de détresse, pour donner à de plus malheureux que lui. C'est bien cette âme chaleureuse qui le porta à quitter un poste assuré au musée de minéralogie de Berlin pour venir, dans un endroit retiré, commencer en toute modestie et au milieu de bien des privations, une œuvre qui, avec le temps, est devenue grandiose. La plus grande partie de son existence depuis le moment de son entrée à Keilhau jusqu'à celui où la grande-duchesse de Saxe-Weimar le prit sous sa protection, n'a été qu'une suite de privations et de renoncements motivés par son amour pour autrui.

Où cherchait-il sa force ? En Dieu tout d'abord, c'est vrai ; mais ce qui formait l'essence de son bonheur, c'était l'idéal. Frœbel possédait à un très haut degré l'amour du beau et du bien, et il en avait trouvé la réalisation dans les petits enfants. C'est pourquoi il avait voulu se faire petit avec eux, dans le but de les guider progressivement vers une existence meilleure.

Remarquons-le bien, Frœbel n'a pas dit : « Vivons pour nos petits enfants ! » mais il s'est écrié ; « Vivons *à* nos petits enfants ! » Ce mot *à* est la caractéristique de la pédagogie frœbelienne, car il montre que, pour devenir un bon éducateur, il faut se pénétrer tellement de la nature du petit enfant, qu'elle s'assimile pour ainsi dire à la nôtre.

Frœbel aimait à porter son regard tout d'abord sur les enfants qui l'entouraient ; il se plaisait à jouer avec eux, à épancher sa joie dans leur cœur. Dans les jeux qu'il leur enseignait, il était enfant ; dans ses promenades quotidiennes, il les enflammait d'amour pour la nature, tout en leur nommant Celui qui les avait créés. Surtout il aimait les fieurs, images de la vie enfantine ; aussi n'y a-t-il rien d'étonnant si, après lui, l'école est un jardin dont les enfants sont les fleurs et les éducateurs les jardiniers.

Cependant — et nous ne sommes pas seuls à le penser — nous croyons que Frœbel, malgré son zèle et sa bonne volonté, n'aurait pas su faire pénétrer avec une telle vigueur ses idées pédagogiques dans le monde, s'il n'avait été secondé par les talents particuliers de ses deux compagnons et soutenu vers la fin de sa carrière par des personnages haut placés.

Cette dernière réflexion n'atténue en rien ce qui fait la gloire de Frœbel. Ses grandes idées demeureront toujours et trouveront dans tous les temps des âmes enthousiastes qui répondent à la sienne. Cependant, tout en le considérant comme un grand éducateur, nous envisageons qu'il était avant tout un profond idéaliste.

(A suivre.) F. Humbert.

A propos des travaux manuels.

Lorsque, il y a quelque dix ans, a surgi la proposition d'introduire l'enseignement des travaux manuels dans les écoles primaires, j'éprouvai un vague sentiment de commisération pour le cerveau qui avait donné éclosion à cette idée. La tâche de l'instituteur n'est-elle pas déjà assez lourde, assez difficile; le programme de nos écoles assez chargé; y a-t-il place encore pour ce nouvel enseignement et l'instituteur, obligé aujourd'hui d'être déjà un petit savant, va-t-il devoir encore apprendre l'état de menuisier, de cartonnier, de ferblantier, de sculpteur, etc.? Ce serait exiger beaucoup d'un modeste fonctionnaire, modestement rétribué. Telles furent les pensées qui assaillirent mon esprit à cette époque, et, j'en ai la conviction, je ne fus pas seul, dans le corps enseignant, à concevoir des doutes sur l'opportunité de cette innovation dans nos écoles.

Depuis lors, je n'hésite pas à le reconnaître, mes idées se sont bien modifiées. Après avoir entendu, au dernier congrès de Genève, le rapport si éloquent et si concluant de M. Bouvier; après les conférences si remarquables, si convaincantes de MM. Rudin, directeur, Gilliéron, professeur et Boéchat, docteur, données au cours qui eut lieu à Fribourg en 1888 et celle plus récente que M. Ed. Clerc, l'honorable directeur de l'*Educateur*, a fait entendre à la Chaux-de-Fonds, au cours de l'année dernière, j'ai dû me rendre à l'évidence.

Développer les facultés morales et intellectuelles des élèves en même temps que leur inculquer les connaissances élémentaires nécessaires à chaque citoyen, c'est fort bien, mais ce n'est qu'un côté de la mission de l'école. qu'une partie de l'éducation générale. Puisque l'être humain est composé d'une âme et d'un corps, l'éducation, pour être complète, doit développer toutes les facultés, les facultés physiques aussi bien que les facultés morales et intellectuelles. Les exercices de gymnastique procurent au corps la force, l'agilité et la souplesse, mais ne constituent pas toute l'éducation physique. Il reste, comme on l'a fort bien dit, à former la main, à exercer l'œil, à développer le goût du beau dans les choses matérielles, Or, par quels moyens pourrait-on atteindre ce but, sinon par l'introduction des travaux manuels à l'école populaire? Ce genre d'exercices fait d'ailleurs une heureuse diversion aux travaux de l'esprit.

Pour fabriquer les petits objets en bois, en carton, en fil de fer que l'on fait faire aux élèves, on se sert d'instruments ou d'outils et, afin que les élèves sachent tirer de ces outils le meilleur parti possible, c'est-à-dire travailler avec aisance, facilité, sans trop de fatigue et produire un travail irréprochable, il est, je crois, nécessaire de leur apprendre à les bien tenir et à les bien manier. Or, et c'est ici que je veux en venir, comment se fait-il que dans bon nombre d'écoles, on néglige d'apprendre aux élèves à bien tenir et à bien manier le premier instrument que l'on met entre leurs mains, l'instrument dont ils se servent tous les jours et pendant tout le temps qu'ils fréquentent l'école, la plume, pour l'appeler par son nom? Je ne crois pas exagérer en disant que le 50 % au moins des élèves qui sortent de nos écoles tiennent leur plume d'une manière défectueuse et, conséquence naturelle, écrivent péniblement et mal. Quand je dis nos écoles, je n'entends pas parler des écoles d'un canton plutôt que de celles d'un autre. J'ai chaque année l'occasion de voir des jeunes gens de différents cantons. de différents pays même et je constate chez la plupart le même défaut. N'y a-t-il pas là une inconséquence regrettable? Ecrire, n'est-ce pas un travail intellectuel et manuel tout à la fois? Pourquoi, dès lors, négliger cette occasion de former la main et d'inspirer à l'enfant le goût du beau, le goût d'une belle et bonne écriture courante qui, quoiqu'on dise, n'est pas chose à dédaigner?

Croyez-vous, objectera-t-on sans doute, que le temps nous permette de nous occuper de minuties pareilles, de détails aussi insignifiants; n'avons-nous pas une quantité de choses bien plus importantes qui absorbent notre

attention et nos préoccupations ? Je suis le premier à reconnaître que l'instituteur a une tâche lourde, difficile et pénible, qu'il a à s'occuper de beaucoup de choses plus importantes que l'écriture et la tenue de la plume. Je crois néanmoins que toutes les branches inscrites dans le programme sont dignes de sa sollicitude. Je vais même plus loin, je crois que celui qui néglige une branche est capable d'en négliger une autre. Il ne lui coûtera d'ailleurs ni beaucoup de temps ni beaucoup de peine pour corriger le défaut que je prends la liberté de signaler. Il suffit qu'il donne lui-même les premières leçons d'écriture aux commençants, qu'il leur indique la manière de se tenir et de tenir le crayon ou la plume, qu'il les surveille chaque fois qu'ils écrivent, pendant quelques semaines et ne permette aucune infraction à la règle. Au bout de ce temps, très restreint, comme on le voit, la partie sera gagnée et gagnée définitivement.

J'estime qu'il est très important d'habituer les élèves à soigner leur travail, tant sous le rapport de la forme que sous celui du fond. Ne leur donnons pas de trop grandes tâches, mais exigeons qu'elles soient bien faites. Je ne sais si je me trompe, mais je crois que l'enfant qui contracte l'habitude de barbouiller en classe bousillera son travail lorsqu'il sera dans la vie pratique. *Dizi*.

P. DUCOTTERD.

Quelques mots sur le développement de l'Instruction publique à Costa-Rica

Si l'on remonte aux temps de la colonisation, ce que l'on sait sur l'instruction publique de Costa-Rica, une des cinq républiques de l'Amérique centrale, est réduit aux écoles dirigées par quelques religieux. — Une « université » fut ouverte à Guatemala le 5 janvier 1681 et, après plus d'un siècle, en 1812, fut fondée celle de Léon au Nicaragua. Ces deux établissements, les seuls qui existassent en Amérique centrale avant la déclaration d'indépendance, attendirent encore longtemps après 1821 l'apparition d'autres édifices scolaires.

Les premiers pas vers l'organisation de l'enseignement dans ce pays furent faits sous le gouvernement de Mora Fernandez, président de la république fédérale de 1825 à 1833, époque pendant laquelle l'instruction publique prit un essor considérable. Une loi spécifia qu'il était du devoir de l'Etat de répandre les lumières. Un édifice scolaire s'éleva dans la capitale « San Iosé ». Il devint plus tard l'université de « Santo Tomas », dissoute en 1889 et actuellement en voie de réorganisation. Cet établissement a été l'*alma mater* d'un grand nombre des notabilités du pays.

Les efforts accomplis alors pour développer l'instruction nationale sont vraiment sérieux, et il faut relever aussi l'intérêt qu'ont manifesté les hommes d'Etat pour réaliser, avec plus ou moins d'habileté, les projets qu'ils faisaient dans ce sens.

Ce fut le gouvernement du licencié « Jésus Jiménez » (1863-1866) qui lui donna la plus grande impulsion, par des dispositions qui firent connaître ce qu'il y avait à faire pour mettre à exécution les rêves de ses prédécesseurs et le sien.

Les difficultés du Trésor public influèrent plus tard sur la décadence d'une branche si importante ; mais ce mal, dont toute la gravité se fit sentir pendant quelques mois seulement, paraît avoir été un stimulant puissant pour un nouvel élan plus enthousiaste encore que le premier.

L'administration Soto (1885-1889) voua à l'instruction publique une attention toute particulière au milieu des autres services de l'Etat. On ne peut encore mesurer les effets bienfaisants du nouveau régime adopté pour les écoles officielles, mais il est hors de doute que sous peu les lois nouvelles, légèrement modifiées sur quelques points révélés insuffisants par l'expérience, atteindront tout le prestige dont elles sont dignes.

La constitution politique de la République porte ce qui suit : « L'enseignement primaire pour les deux sexes est obligatoire, gratuit et défrayé

par la nation. Sa direction immédiate relève des municipalités, et l'inspection suprême, du Pouvoir exécutif. » « Tout Costaricien ou Etranger est libre de donner ou de recevoir l'instruction *qu'il voudra* dans les établissements *non subventionnés* par les fonds publics. »

En juin 1886, le nombre des écoles primaires entretenues par l'Etat était de 260, auxquelles assistaient environ 20,000 enfants des deux sexes. A ce nombre s'ajoutaient 96 écoles particulières, fréquentées par 3,000 élèves environ.

Pour l'enseignement secondaire existaient : dans la capitale San José » [1]), l'institut universitaire ; à Cartago » [2]), le collège de « San Luis » ; à « Heredia » [3]), le collège de « San Augustin ».

Un décret fut émis pour l'installation d'une Ecole nationale de garçons à Alajuela [4]). Il y avait déjà dans cette ville une école de jeunes filles, une autre à San José avec plusieurs écoles de moindre importance.

Dans la capitale existait aussi l'Université de « Santo Tomas »... *pour préparer aux carrières professionnelles.* Il faut encore mentionner spécialement les Ecoles Normale et Modèle, dont l'organisation, le personnel enseignant et les succès obtenus jusqu'à ce jour font honneur à l'Amérique centrale.

Il est juste de rendre un hommage de respect et d'admiration au Ministre de l'instruction publique de cette période, M. Mauroz Fernandez qui visita il y a deux ans, les écoles d'Angleterre, des Etats-Unis, de France, d'Espagne et de Genève. C'est à ses efforts et à sa persévérance qu'il faut attribuer pour une large part la fondation et les résultats heureux des centres d'enseignement de la République de Costa-Rica.

Il est regrettable que la révolution de 1889 qui établit un gouvernement provisoire, ait eu. entre autres conséquences, celle d'écarter un homme aussi compétent et sagement progressiste d'un ministère pour lequel il était si bien fait et auquel il ouvrait des horizons nouveaux.

Nous arrivâmes à Costa-Rica au moment où venait de se terminer la dite révolution, occasionnée par la première élection directe du chef de l'Etat par le peuple.

Le domaine de l'Instruction publique avait alors subi une transformation notable. L'Université n'existait plus, faute de personnel enseignant et surtout d'étudiants. Les collèges de Cartago et d'Heredia avaient été dissous.

En 1888 s'était fondée à Alajuela une Ecole nationale pour l'enseignement primaire et secondaire des garçons. En outre, sur l'initiative de M. Fernandez. l'enseignement supérieur fut organisé et le Pouvoir Exécutif décréta au mois de mars 1889, en quelque sorte pour remplacer l'Université, l'établissement de trois écoles générales : de droit, de sciences naturelles, physiques et mathématiques, et de médecine. La faculté de droit est la seule qui existe actuellement.

Dans cette même année s'ouvrit aussi une Ecole nationale d'agriculture, mais, comme le gouvernement s'aperçut qu'elle venait prématurément et que d'ailleurs aucun élève ne se présentait suffisamment préparé pour ce genre d'études, il se décida à la fermer momentanément.

Il existait et existe encore à San José pour l'enseignement secondaire un collège supérieur de jeunes filles, comme nous l'avons déjà dit. Un édifice magnifique presque totalement en fer a été commandé en Belgique pour les jeunes étudiantes, les locaux du bâtiment actuel n'étant plus assez vastes pour contenir le nombre des élèves.

Une autre école supérieure appelée « Collège de Sion » est tenue par des sœurs françaises et suivie par les enfants des plus hautes familles de la capitale.

---

[1]) Ville de 25,000 habitants à 1,135 mètres au dessus du niveau de la mer. — [2]) Ancienne capitale à 5 ou 6 lieues à l'est de San José, ville de 10,000 habitants à 1417 mètres au dessus de l'océan, reliée à la ville principale par une voie ferrée qui a été prolongée l'année dernière jusqu'à Port-Limon sur l'Océan Atlantique.— [3]) Petite ville de 7,000 habitants à 2 ou 3 lieues au nord de San José, altitude 1,118 mètres, reliée aussi à la capitale par une voie ferrée qui se termine à Alajuela. — [4]) Ville de 8,000 habitants à 5 ou 6 lieues à l'ouest de la capitale à laquelle elle est aussi reliée par un chemin de fer ; altitude 900 mètres.

En 1890 il se fonda un autre « Institut » d'enseignement secondaire à Cartago.

Textes et programmes furent fixés jusqu'à ce qu'un temps d'expérience indiquât les changements à y apporter. De nouveaux édifices scolaires s'élevèrent et les écoles de la campagne se multiplièrent. Les habitants contribuent eux-mêmes par cotisations à former le capital nécessaire à la construction de ces dernières. C'est un acte bien digne de louange et dont l'honneur revient en partie aux « Juntas de Education » (Conseils d'Education) de chaque province et à leurs Inspecteurs. Les efforts de ceux-ci tendent à neutraliser l'influence de l'élément clérical très empressé à attirer les enfants dans ses centres..... éducatifs. Ce parti a même déjà réussi à faire remplacer *en plein semestre* les heures de classe du samedi après-midi dans les écoles officielles par un congé destiné à permettre aux enfants d'aller suivre l'instruction religieuse, soit dans une chapelle déterminée, soit dans le bâtiment scolaire lui-même. Les parents reçurent aussi dans les églises l'ordre de ne pas envoyer leurs enfants dans les établissements dirigés par des personnes protestantes, leur donnant comme raison que l'enseignement de telles gens tendait à éloigner les élèves du sein de l'église catholique.

Mais il faut rendre hommage à la sagesse du gouvernement de Costa-Rica, qui se maintint ferme contre ces tendances sectaires. Loin de diminuer, les inscriptions aux écoles augmentèrent au contraire, et la loi sur l'enseignement obligatoire fut respectée par le plus grand nombre. Dans les établissements auxquels il était fait allusion, l'assistance augmenta même à tel point que l'on dut pour manque de place refuser bon nombre d'élèves.

Cela montre que le peuple costaricien, dans son bon sens, sépare profondément le domaine civil du domaine religieux. Il ne croit pas que les maîtres d'école doivent enseigner la religion ni que l'enseignement qui serait donné par un membre du clergé soit exempt de propagande. L'enseignement laïque, la liberté de pensée, de conscience et de culte s'est donc accentuée et affermie sous le gouvernement provisoire C'est dans cette même année 1889 que se fit la séparation complète entre l'éducation commune officielle, obligatoire et payée par l'Etat, et l'enseignement religieux, absolument libre, partie intégrante du culte, que donne et entretient l'église officielle subventionnée par l'Etat.

Malheureusement le ministère de l'Instruction publique n'est pas bien stable, car, depuis la chute de M. Fernandez, quatre ministres se sont succédé dans ce département en deux ans. Deux d'entre eux étaient en même temps chargés, l'un des finances et l'autre des affaires étrangères.

En 1890, les écoles primaires étaient au nombre de 195 ; l'année suivante s'ouvrirent 42 écoles nouvelles. Le nombre des maîtres monta à 440, soit 68 de plus que l'année précédente. Le nombre des élèves inscrits dans les écoles primaires était en 1890 de 11,114 sur environ 250,000 habitants, et en 1891 de 12,618, ce qui fait une augmentation de 1,504.

Plusieurs écoles du soir furent créées, dont une spécialement de dessin dans la capitale. Les appointements des maîtres subirent aussi une augmentation, de même que le personnel enseignant. Les conférences pédagogiques, obligatoires pour les maîtres primaires furent réorganisées et régularisées, ainsi que la manière de procéder aux examens de fin d'année.

Les écoles pour adultes des chefs-lieux de provinces et de cantons reçurent de nouveaux règlements mieux adaptés aux besoins de notre époque.

De nouvelles bibliothèques publiques furent créées. Tous les établissements de ce genre dans ce pays contiennent une salle de lecture ouverte pendant la soirée seulement ; les livres peuvent être consultés mais jamais emportés. Il y a actuellement quatre bibliothèques publiques. Celle de la capitale contient environ 5,000 volumes ; celle d'Alajuela 2,200 ; celle de Heredia 630, et celle de Cartago attend encore les volumes commandés. Chacune de ces bibliothèques renferme quelques rayons formant ce qu'elles ap-

pellent la « Section scolaire », ouverte spécialement de jour aux maîtres et aux élèves des établissements d'instruction.

L'édifice scolaire en fer auquel nous avons déjà fait allusion, le premier dans son genre en Amérique centrale est divisé en deux parties, une pour les filles et l'autre pour les garçons. Il est en voie d'achèvement et pourra contenir un total de 1,000 élèves.

Persuadé en outre que les professeurs étrangers ne peuvent pas avoir une connaissance suffisante de la langue qui doit leur servir de véhicule pour transmettre leurs connaissances, le gouvernement envoya en Espagne un délégué chargé d'engager des maîtres, tant pour l'enseignement élémentaire que pour le supérieur. Ces maîtres fonctionnent depuis l'année dernière et, après quelques discussions dans les journaux locaux, l'opinion générale resta favorable à cette démarche.

Peut-être plus tard entendrons-nous parler d'un autre progrès : la création de jardins d'enfants. Jusqu'à présent les petits sortent du sein de la famille et passent sans transition de la tendresse maternelle sous la discipline plus ou moins rigoureuse d'un maître d'école et sous les mêmes règlements que les élèves plus âgés des écoles primaires. Leur intelligence ainsi forcée doit nécessairement s'atrophier en quelque sorte entre les quatre murs de la classe.

Peut-être aussi l'idée des travaux manuels pédagogiques mûrira-t-elle et viendra-t-elle offrir aux élèves une heureuse, intéressante et utile diversion aux devoirs plus attachants de la *classe* proprement dite.

Les deux extrêmes : les jardins d'enfants et les établissements universitaires ne sont qu'à l'état d'embryon.

Souhaitons à ce courageux pays d'un tiers plus grand que notre Suisse, l'épanouissement complet de cette belle fleur qui se nomme l'instruction publique.

L'enseignement successif dit en spirale est particulièrement préconisé par le haut fonctionnaire qui se rendit en Espagne pour engager des instituteurs. Cela a donné lieu à une polémique très vive. Les partisans de l'enseignement progressif dit cyclique ou concentrique paraissent avoir remporté un léger avantage. L'avenir nous dira ce qui en résultera.

Dans un autre article nous parlerons plus spécialement de l'organisation intérieure des écoles que nous avons mentionnées.

PIGUET-GRIVEL, instituteur à Genève.

CHRONIQUE SCOLAIRE

L'article 27. — Nous avons reçu les pièces suivantes, que nous donnons en traduction :

Mitlödi (canton de Glaris), ce 3 juin 1892.

Monsieur Ed. Clerc, rédacteur de l'*Educateur*, Chaux-de-Fonds.

Très honoré Monsieur,

Comme vous le verrez par la circulaire ci-jointe, il y aura dans le courant de cet été une réunion d'hommes d'école afin d'étudier la question de savoir si et comment on pourrait arriver à obtenir l'appui de la Confédération pour le développement de l'instruction populaire. Le comité central de la Société suisse des Instituteurs a désigné un délégué de chaque canton; ce délégué sera invité, à prendre part, à la réunion. Pour le canton de Neuchâtel, nous avons pensé à M. Scherf qui était à l'assemblée d'Olten ; pour le canton de Vaud, à M. F. Guex, directeur des écoles normales : pour Genève, à M. Süss-Revaclier, professeur ; pour le Valais, à M. Pignat, secrétaire du département de l'instruction publique, pour Fribourg, à M. Genoud, directeur de l'exposition scolaire permanente.

Nous désirons en outre que la Société pédagogique de la Suisse romande soit aussi représentée à cette réunion ; nous prenons donc la liberté de vous prier, Monsieur, de bien vouloir nous aider de votre participation, comme délégué de votre société et désigner deux autres membres du comité qui seraient invités à notre réunion et dont nous vous laissons le choix.

Nous vous envoyons dans ce but deux exemplaires de la circulaire en vous priant d'en remettre un à chacun de vos délégués. Vous voudrez bien nous communiquer leurs noms.

Recevez, etc.

Au nom du Comité central de la Société suisse des instituteurs :

Le Président, H. Heer.

Le Secrétaire, H. Utzinger.

Mitlödi (Glaris) et Küsnacht, ce 2 juin 1892.

Très honoré Monsieur,

Sur l'initiative d'un certain nombre d'instituteurs bernois, une assemblée de plus de 150 hommes d'école, de différents cantons, était réunie le 1er mai à Olten afin d'examiner la question de savoir s'il n'est pas nécessaire, pour favoriser le développement de l'instruction populaire, d'obtenir l'appui financier de la Confédération.

La discussion aboutit à la conclusion suivante :

Considérant,

1° que l'article 27 de la Constitution fédérale oblige les cantons à donner une instruction primaire suffisante ;

2° que plusieurs cantons manquant des moyens financiers nécessaires et malgré tous leurs efforts, ne peuvent parvenir à remplir cette obligation ;

3° qu'en conséquence, un appui de la Confédération aux cantons, pour le développement de l'instruction populaire, paraît nécessaire.

L'Assemblée décide :

Le comité central de la Société suisse des Instituteurs est prié d'examiner avec le concours de personnalités qualifiées, la question de l'appui de la Confédération en matière d'instruction populaire, et de poursuivre au mieux le but proposé.

Le Comité central a décidé, pour l'accomplissement de cette tâche, de convoquer le plus tôt possible, une réunion d'hommes d'école dans laquelle chaque canton soit représenté par un membre au moins ; le choix a été fait de telle sorte que les partis politiques et religieux de toutes nuances puissent y exprimer leurs points de vue.

Nous prévoyons donc que les participants à la réunion seront exactement renseignés sur le développement de l'instruction dans leur canton et nous espérons savoir d'eux s'ils estiment que l'appui de la Confédération pour le développement de l'instruction populaire est désirable et nécessaire, puis quels sont les obstacles qui s'opposent à ce développement et de quelle manière cet appui financier pourrait être le mieux mis en œuvre. Sans vouloir naturellement rien préjuger des conclusions auxquelles l'assemblée s'arrêtera, nous pensons les soumettre aux pouvoirs de la Confédération.

Nous espérons que ce mouvement en faveur de nos écoles trouvera un bon accueil de toutes parts, nous comptons donc aussi sur votre participation, très honoré Monsieur, et nous vous demandons si vous seriez disposé à sssister à la réunion la réunion que nous projetons. Vous voudrez bien faire parvenir dans les trois semaines votre réponse au Président soussigné. La date et le lieu de la réunion vous seront désignés dès que nous aurons reçu votre réponse.

Afin de faciliter la participation à l'assemblée à ceux dont le domicile est éloigné, la caisse de la Société suisse des instituteurs est prête à rembourser aux participants leurs frais de voyage.

Agréez, etc.

Pour le Comité central de la Société Suisse des Instituteurs :

Le Président, H. Heer, inspecteur scolaire. — *Le Secrétaire,* H. Utzinger, professeur d'école normale.

— D'autre part, les journaux politiques publient l'information suivante :

Ecole primaire. — Mercredi dernier, 31 mai, environ deux cents instituteurs primaires des cantons de Bâle-Campagne, Berne, Lucerne, Argovie et Soleure étaient réunis à Olten, sous la présidence de M. le professeur Hunziker, pour entendre une conférence de M. Zingg, inspecteur des écoles de Bâle-Campagne, sur l'exécution de l'article 27 de la Constitution fédérale et l'intervention de la Confédération dans l'école primaire.

Le conférencier a exposé et développé les thèses suivantes :

1° Dans l'état actuel des esprits, il faut renoncer à poursuivre une revision de l'article 27 de la Constitution et l'élaboration d'une loi fédérale sur l'instruction primaire.

2° Toutefois, il y a lieu de déterminer avec plus de précision ce que signifie l'expression « instruction *suffisante* », employée par la Constitution.

3° Les cantons qui ne sont pas en état de fournir à leur jeunesse cette instruction suffisante doivent être subventionnés par la Confédération.

4° Les examens des recrues doivent être continués et perfectionnés ; la statistique doit approfondir les causes des mauvais résultats obtenus.

5° Cette statistique doit être considérée comme un moyen puissant d'exécuter l'article 27.

6° Il est désirable que les chefs des départements de l'instruction publique des cantons aient des conférences périodiques. De même, les instituteurs des écoles normales.

7° La Confédération devrait créer des écoles normales fédérales et délivrer des dipômes fédéraux d'instituteur primaire.

8° Il est à souhaiter que les instituteurs des divers cantons, sans distinction de religion ni de tendance, se réunissent dans la Société suisse et fondent ainsi l'école populaire suisse *(die schweizerische Volksschule).*

Ces thèses ont été longuement discutées. Il paraît qu'on les a, en général, trouvées trop timides. On eût désiré que la nécessité d'une intervention de la Confédération dans ce domaine fût accentuée encore plus fortement.

A la délibération, la thèse n° 2 a été abandonnée par son auteur. Quant à la thèse n° 3, elle a été rédigée en ces termes : « Les cantons reçoivent des subventions fédérales proportionnellement aux efforts qu'ils font eux-mêmes *(Leistungen und Leistungsfæhigkeit).* »

Nous n'avons pas pu discerner, dit la *Gazette de Lausanne*, si ces mots signifient les dépenses que font les cantons pour leurs écoles, ou bien le degré de développement et de perfection auquel les écoles ont atteint. Quoi qu'il en soit, il nous semble que les thèses de la conférence d'Olten ont encore besoin d'être mûries.

EXERCICES SCOLAIRES

Examens annuels de 1892 à l'école primaire protestante de Saxon

DICTÉE

La conscience.

La conscience est la voix intérieure qui nous avertit quand nous faisons bien ou quand nous faisons mal. Sa seule approbation est pour nous une joie,

comme son blâme, qu'on appelle remords, est un tourment. Ecoutons bien ce maître sévère; soyons attentifs à ses moindres avertissements; car si nous méprisons ses avis, bientôt il ne parlera plus, ou du moins il parlera rarement. La conscience s'endurcit quand nous prenons l'habitude de mal faire, mais elle ne nous abandonne jamais complètement; elle se tait pour une faute devenue habituelle, et elle nous avertit toujours quand nous faisons un nouveau pas dans le mal. Interrogeons donc souvent notre conscience: ne laissons pas s'affaiblir en nous cette divine lumière; ne nous séparons pas de ce guide sûr.

Solutions des problèmes de calcul, Nos 1 et 2, donnés aux derniers examens des recrues en 1891

XIIIe SÉRIE.

No 2. — Dans une commune qui fait détruire les hannetons, on en a recueilli 1200 l. Le litre contenant en moyenne 250 de ces insectes, combien en tout?

Solution. — 1 litre contient 250 hannetons.
1000 litres contiennent 250,000 hannetons.
200 litres contiennent $^1/_5$ de 250,000 = 50,000 hannetons.
1200 litres contiennent 250,000 + 50,000 = *300,000* hannetons.

No 1. — Des élèves qui se sont cotisés pour faire une excursion ont réuni la somme de fr. 67»50. Leur excursion n'ayant absorbé que les 80 % de cette somme, que reste-t-il en caisse?

Solution. — S'ils ont dépensé le 80 % de la somme, il leur reste le 20 % = $^1/_5$; $^1/_5$ de fr. 67»50 = ($^1/_5$ de 60) + ($^1/_5$ de 5) + ($^1/_5$ de 2»50) = 12 + 1 + 0»50 = *fr. 13»50.*

XIVe SÉRIE.

No 2. — Un commis-voyageur s'est rendu 59 fois, durant l'été, dans une localité voisine. S'il avait fait usage du chemin de fer, son billet lui aurait coûté chaque fois fr. 1»25. Il a fait toutes ses courses en vélocipède. Combien épargne-t-il?

Solution. — Il a épargné 59 × fr. 1»25 ou 60 × fr. 1»25 — fr. 1»25;
10 × fr. 1»25 = fr. 12»50; 6 × 12»50 = fr. 75.
Il a économisé fr. 75 — fr. 1»25 = *fr. 73»75.*

No 1. — Un agriculteur assure auprès de la Société suisse d'assurance contre la grêle sa récolte estimée à fr. 4000. La prime d'assurance est fixée à fr. 1 $^1/_4$ pour fr. 100. Combien l'agriculteur aura-t-il à payer, l'Etat lui remboursant 20 % de la prime payée?

Solution. — Il débourse 40 × fr. 1 $^1/_4$ = 40 + 10 = fr. 50.
L'Etat lui rembourse 20 % ou $^1/_5$ de fr. 50 = fr. 10.
Il ne paie donc que 50 — 10 = *fr. 40.*

XVe SÉRIE.

No 2. — Un jeune homme économise 25 c. sur son gain de chaque jour. Combien aura-t-il mis de côté au bout de l'année, en décomptant 52 jours fériés?

Solution. — En 100 jours, il économise 100 × 25 centimes = fr. 25.
En 300 jours, il économise 3 × fr. 25 = fr. 75.
En 10 jours, il économise 10 × 25 centimes = fr. 2»50.
En 3 jours, il économise 3 × 25 centimes = 75 centimes.
En tout, il économise fr. 75 + fr. 2»50 + 75 cts. = *fr. 78»25.*

No 1. — 4 tireurs s'en vont au stand un dimanche après-midi. Pour 1 coup que tire A., B. en tire 2, C. 3 et D. 4. A. ayant tiré 20 coups, on demande combien les 4 tireurs ensemble ont fait de cartons, 8 % des coups n'ayant pas porté?

Solution. — A. tire 20 coups; B. $2 \times 20 = 40$; C. $3 \times 20 = 60$ et D. $4 \times 20 = 80$.

Les 4 tireurs ont tiré ensemble $20 + 40 + 60 + 80 = 200$ coups.

Les 8 % ont manqué; 1 % = 2; 8 % = 16 coups manqués.

Nombre de coups qui ont porté = 200 — 16 = *184.*

XVIe SÉRIE.

N° 2. — Une société de chant comptant 24 membres prend part à un concours musical. La carte de banquet coûte fr. 2 ½ par personne; les autres menues dépenses de la société se montent à fr. 21»50. Avant la fête, la caisse de la société accusait une fortune de fr. 100. Combien après la fête?

Solution. — Prix des cartes de banquet = $24 \times 2\,½ = (2 \times 24) + (½$ de $24) = 48 + 12 =$ fr. 60.

Total des dépenses = fr. 60 + fr. 21»50 = fr. 81»50.

Il reste en caisse fr. 100 — fr. 81»50 = *fr. 18»50.*

N° 1. — Une commune a fait l'achat d'une pompe à incendie pour le prix de fr. 3500. La caisse communale en paie le 60 %. Les ⅗ du reste seront payés par les propriétaires d'immeubles et les ⅖ par les différents ménages. Calculer ces trois parts respectives.

Solution. — La caisse communale paie 60 % ou ⅗ de fr. 3500 = *fr. 2100.*

Il reste à payer fr. 3500 — fr. 2100 = fr. 1400.

⅕ de fr. 1400 = fr. 280.

Les propriétaires paient $3 \times$ fr. 280 = *fr. 840.*

Les ménages paient $2 \times$ fr. 280 = *fr. 560.* A. PERRIARD.

COMPOSITION

DEGRÉ INFÉRIEUR

1. *Principales actions des choses.* — L'*eau* coule suivant la pente. — nous désaltère, — éteint le feu. Le *vent* purifie l'air, — nous rafraîchit, — chasse les nuages, — casse des branches d'arbre. La *terre* nourrit les plantes, les animaux et les hommes. Le *soleil* donne la vie à la terre, — nous réchauffe, — nous éclaire. Les *étoiles* brillent au ciel. Les *fleurs* croissent dans les champs et dans les jardins, — nous réjouissent, — donnent du parfum. Le *feu* brûle le bois, — cuit nos aliments, — nous réchauffe.

2. *Le corps humain.* III. — Nos membres sont les bras et les jambes. Les bras sont les membres supérieurs. Ils sont joints au tronc par les épaules. Depuis l'épaule il y a le bras, le coude, l'avant-bras, le poignet et la main. On appelle les jambes les membres inférieurs. La jambe tient au corps par la hanche. Elle comprend la cuisse, le genou, le jarret, le cou-de-pied et le pied. Nous travaillons avec les bras; nous marchons avec les jambes.

3 *Les arbres.* — Sujet traité. Les arbres sont les plus grands des végétaux. Leur tige est en bois et s'appelle tronc. A une certaine hauteur, le tronc se divise en plusieurs branches; les branches portent les rameaux, avec les feuilles et les fleurs. On distingue les arbres forestiers, qui forment les forêts, et les arbres fruitiers, que l'on cultive parce que leurs fruits sont bons à manger. Les arbres sont très utiles; ils retiennent l'humidité du sol, ils donnent de l'ombre et des fruits. Ils sont le plus bel ornement de la nature.

DEGRÉ MOYEN

1. Compléter les phrases suivantes :

Tout pour moi, rien pour les autres, est la devise *(de l'égoïste).* L'eau des lacs est *(douce)*, tandis que l'eau de la mer est *(salée).* Honore *(ton père et ta mère)* si tu veux être honoré de tes enfants. *(La chèvre)* est la vache du pauvre. Le sel et le poivre sont *(des condiments).* On appelle gorge ou cluse le passage étroit qu'une rivière s'est frayé à travers une montagne. L'horizon, c'est *(la ligne où il semble que le ciel touche la terre).* Nous devons aimer même *(nos ennemis).* On n'écoute pas le menteur *(même quand il dit la vérité).*

2. Mettre au singulier le morceau suivant :

Nous envions votre sort, humbles et gais jardiniers. Vous travaillez chaque jourau milieu des légumes que produisent vos jardins et qui les embellissent. Vous soignez vos fleurs et vous suivez attentivement leurs progrès. L'air pur que vous respirez vous conserve la santé ; la libre nature et le travail vous donnent la paix et la joie. Nous, jeunes écoliers, nous travaillons dans de vastes salles où nous apprenons ce que le maître enseigne. Bien souvent nous regrettons la campagne ; mais nous avons aussi le contentement, parce que nous remplissons notre devoir.

3. *Les arbres.* Au sujet traité au Degré inférieur, ajoutez les phrases suivantes à intercaler où il convient. — Les pommiers et les poiriers n'atteignent pas souvent la hauteur de dix mètres, mais le peuplier d'Italie arrive à vingt mètres, et une espèce de pin à trente mètres. C'est en Amérique qu'on a trouvé les arbres les plus élevés ; on en connaît qui atteignent jusqu'à cent cinquante mètres. — Les arbres que l'on plante dans les jardins pour le plaisir des yeux sont des arbres d'ornement. — Certains arbres gardent leur feuillage toute l'année ; on les appelle pour cela arbres verts. Tels sont les lauriers, et surtout les pins et les sapins.

DEGRÉ SUPÉRIEUR

1. Transposer le morceau donné le 15 avril pour le Degré moyen : *O grive, tu es au nombre....*, de façon, que ce soit la grive qui parle à l'homme : *Je suis au nombre de tes oiseaux favoris,* etc. Avec la permutation au pluriel, on obtient : *Nous sommes au nombre de vos oiseaux favoris....* — Exercice oral, comme généralement tous les exercices de permutation.

2. *La rue.* — 1. Le matin. Rares passants à l'air affairé. Ouvriers allant au travail. Quelques voitures de fournisseurs. Boutiques s'ouvrent et font leur toilette. — 2. A midi. La foule avance rapidement. Conversations laconiques entre personnes de connaissance qui se rencontrent. Visages inquiets des gens pressés par la faim. Les voitures rentrent au trot des chevaux. Brouhaha qui diminue peu à peu, jusqu'au moment où l'on ne voit plus personne, n'entend plus aucun bruit : la ville dîne. — 3. Le soir. Promeneurs, démarche lente. Air satisfait du travail achevé, ou attristé par des soucis qui ne finissent pas avec le jour. Les travaux bruyants ont cessé. On se délasse l'esprit avant de se livrer au repos.

3. *Un jour de marché.* Sujet traité en classe, sans canevas. Nous donnons la copie sans retouche.

C'est mercredi, jour de marché, du grand marché de la Chaux-de-Fonds. Le soleil brille radieux. Il éclaire les visages affairés des marchandes et des acheteuses. L'air est rempli de cris, de bruit, de vie. Sur quatre rangées les bancs couverts de toile blanche traversent la place dans toute sa longueur. Tous n'ont pas des bancs cependant. Les marchandes du milieu étalent par terre les produits divers de leurs jardins, dans des corbeilles aux formes variées. Elles viennent du Vuilly, du canton de Berne, de nos environs, et sont plus entourées. De grandes dames, israélites ou autres, accompagnées de bonnes aux blancs tabliers, achètent les primeurs, et savent au mieux marchander. Les dames plus modestes, femmes d'ouvriers, font leurs emplettes, les portent elles-mêmes, et se montrent généralement moins difficiles et plus conciliantes. Quelques messieurs choisissent eux-mêmes ce qu'il faut à leur ménagère, en consultant leur propre goût ; ainsi ils seront sûrs de manger ce qu'ils aiment. Des gamins, qui devraient être à l'école à cette heure, admirent et convoitent bouche béante les corbeilles de fruits. Parfois une main sournoise se glisse dans le tas et ne revient pas vide. Malheur au petit voleur si la *crampette* l'a vu ! Malheur aussi si une acheteuse charitable a vu le larcin. Un bon soufflet, pas volé celui-là, lui apprendra l'honnêteté. Mais malheur surtout à lui si nul ne l'a vu. Il recommencera une autre fois, et une fois sur la pente, qui sait où il s'arrêtera ? A. N., *élève de 2me primaire.*

Ed. Clerc.